DEPARTEMENT de la MAYENNE Arrondissement de MAYENNE Canton de MESLAY DU MAINE Commune de Saint-PIERRE-sur-ERVE Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID: 053-215302480-20250409-20250409_11-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

-:-

Nombre de conseillers en exercice : 9
Présents : 7

Votants:

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures,

le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de M. LE BLANC Christian, Maire.

Date de la convocation: 03/04/2025

<u>Présents</u>: M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1^{ère} Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2^{ème} Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3^{ème} adjointe, MM. PANNETIER

Stéphane, RICHARD Guy, Mme ADET Florence <u>Absent</u>: MM. LÉVEILLÉ David, TELLIER Adrien Mme ADET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/11:

7

PATRIMOINE - Commande d'un nouveau kakémono PCC -

L'ancien kakémono des Petites Cités de Caractère - utilisé en saison sur la terrasse du bistrot associatif dans le cadre de la mission d'accueil touristique qu'il remplit - étant devenu inutilisable, il convient de le renouveler. Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le nouveau modèle proposé par l'association des Petites Cités de Caractère, composé d'une structure en bois permettant d'interchanger les visuels et facilement transportable grâce à un sac en toile de jute.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de l'association des Petites Cités de Caractère pour un montant de 186,00 € HT,
- DECIDE D'IMPUTER la dépense à l'article 2188 en section d'investissement,
- AUTORISE le maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus. Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire,